



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal****Séance du 20 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme BERUSSEAU, Maire.

Convocation : 16/03/26

Affichage : 16/03/26

Nombre de membres

- En exercice : 19

- Procurations : 3

- Votants : 19

Etaient présents : E. BERUSSEAU ; F. SUDRE ; A. ANGIBAUD ; P. RETOUT ; V. FERCHAUD ; D. LEFRANC ; M-C. PINASSEAU ; A. SICARD ; G. MAILLARD ; C. FABIER ; L. MOUSSET ; E. MORANDEAU ; G. GIMGEMBRE ; M. RIQUELME ; S. DELAGE ; B. ADELMAND.

Excusés : H. PELLETANCHE a donné procuration à S. DELAGE. M. LE CLECH a donné procuration à L. MOUSSET. D. MAILLET a donné procuration à E. BERUSSEAU.

Absents : -

Secrétaire de séance : V. FERCHAUD

**2026\_03\_23 Détermination du nombre d'adjoints**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** la création de quatre postes d'adjoints.

La secrétaire de séance,



La Maire,

Evelyne BERUSSEAU